

Service régional de l'archéologie Centre-
Val de Loire

Affaire suivie par :
Pascal ALILAIRE
02 38 78 85 74

pascal.alilaire@culture.gouv.fr

Références : 23/PA/RS/1572

La Préfète de région

à

Direction Départementale de l'Équipement de l'Indre
Subdivision d'Argenton-sur-Creuse

8 Rue du Gaz
BP 117
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE

ORLEANS, le **20 JUIN 2023**

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive
Références : SAINT-CIVRAN (INDRE), Le Mas de la Goutte
PC03618723S0001
Mon courrier du 15 juin 2023
Livre V du Code du patrimoine
P.J. : Arrêté n° 23/0452 du 20 juin 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie
préventive avec attribution immédiate

Après examen du dossier d'aménagement visé en référence, j'ai décidé que des mesures d'archéologie préventive seront mises en œuvre préalablement à la réalisation de ce projet. J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté n° 23/0452 du 20 juin 2023, portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie


Christian VERJUX